

 21/09/2023**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX**

Premiers cas de maladie hémorragique épizootique en France

Trois bovins ont été diagnostiqués avec la maladie hémorragique épizootique (MHE) en France. Il s'agit des premiers cas survenus sur le territoire. Ils ont été confirmés le 18 septembre 2023 par le laboratoire de santé animale de l'Anses. Celui-ci est laboratoire de référence sur cette maladie pour la France et pour l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). Les cas ont été déclarés dans les départements des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Accès rapides

Le virus responsable de la maladie est transmis par des moucheron piqueurs du genre *Culicoïdes*. **Il ne se transmet pas à l'être humain**. Chez les bovins, la maladie est **potentiellement mortelle**. Elle se traduit par de la fièvre, de l'anorexie, des boiteries et une détresse respiratoire. Les petits ruminants peuvent aussi être porteurs du virus mais aucun cas symptomatique n'a encore été signalé

Le virus est présent **depuis octobre 2022 en Europe**, où il avait été signalé en Italie et en Espagne. Les analyses ont confirmé que le sérotype du virus arrivé en France est le même que celui qui circule dans ces pays, à savoir le sérotype 8. Pour le moment, il n'existe pas de vaccin efficace contre ce sérotype. Le développement d'un vaccin adapté est envisagé par les industriels.

Le règlement européen 2016/429 relatif aux maladies animales transmissibles impose de **déclarer les foyers de maladie hémorragique épizootique aux autorités françaises**.

En savoir plus

[Lire le communiqué de presse du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire relatif aux premiers foyers de MHE en élevages bovins](#)